

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 125 (1980)
Heft: 9

Artikel: Notre armée au-delà de l'année 1985
Autor: Lüthy, Eugen
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre armée au-delà de l'année 1985

d'après le divisionnaire Eugen Lüthy,
sous-chef d'état-major planification¹

1. Entrée en matière

Il est bien difficile, dans notre époque mouvementée, d'établir des plans à long terme. Nous ne sommes même pas encore assurés que notre armée de 1985 correspondra vraiment à ce que nous voulons aujourd'hui qu'elle devienne. C'est donc avec prudence qu'il faut s'exprimer sur ce qui adviendra plus tard.

Il importe d'abord d'espérer que nous resterons préservés de la guerre, que les crédits nécessaires seront régulièrement accordés et que les efforts de tous permettront de réaliser pour l'essentiel le Plan directeur de la défense militaire des armées 80² (appelé «Plan directeur» dans la suite de cet article) et, cela, en temps utile.

On se propose d'envisager ci-après les temps à venir en procédant par approches successives. Il importe d'abord de prendre bien conscience de ce à quoi nous en sommes *aujourd'hui* (1980), ensuite nous examinerons de quoi *demain* (1981-1985) pourra être fait. Cela nous permettra de décrire comment nous voyons *l'après-demain* (au-delà de 1985), puis de formuler quelques considérations finales.

2. AUJOURD'HUI

Les renforcements et améliorations dont doit bénéficier notre armée sont énoncés dans le Plan directeur. En 1980, la première mi-temps est «jouée»; c'est le moment de faire un bilan provisoire. Certains l'ont fait sur un ton plutôt pessimiste et parlent même de retards impardonnables ou de bas niveau de notre aptitude à la guerre; on voudrait, ici, donner un son de cloche plus optimiste et relever les aspects réjouissants de tout ce qui a déjà été réalisé.

La menace du moment et son évolution plausible, telles qu'elles sont perçues, déterminent la nature et la puissance de la contribution

¹ L'auteur prendra le commandement du CA camp 2 le 1.1.81.

² Du 29.9.75 (Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale).

attendue de l'armée pour sauvegarder l'indépendance du pays et permettent de définir les exigences d'aptitude que cela implique. On peut cependant différer d'opinion sur ce qui confère à notre armée l'aptitude requise. Il incombe d'ailleurs surtout aux autorités politiques de juger si nos moyens militaires leur paraissent capables d'assumer la mission stratégique qui leur est clairement impartie dans le Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la politique de sécurité de la Suisse (conception de la défense générale) du 27.6.1973 (appelé ci-après « Rapport sur la politique de sécurité »).

Tout ce que nous entreprenons dans le domaine militaire est destiné à persuader un agresseur potentiel que le prix d'entrée en Suisse serait disproportionné en regard des avantages escomptés: nous voulons donc être dissuasifs. Il convient donc de rappeler tous les efforts consentis dans cette intention et poursuivis avec détermination dans la ligne du Plan directeur. Nous avons, en effet, obtenu du Parlement, au cours de ces dernières années, de quoi réaliser les renforcements importants suivants:

- Engins guidés antichar Dragon
(Attribution de 18 engins à chaque bataillon de fusiliers et de cyclistes des CA camp et à chaque régiment d'infanterie de montagne.)
- Avions de combat Tiger
(Attribution de ces appareils à 4 escadrilles dotées auparavant de Venom.)
- Appareils de conduite de tir de DCA Skyguard
(Acquisition d'une première tranche de ces appareils pour accroître la probabilité de toucher d'une partie de la DCA moyenne.)
- Chars
(Remplacement par des tubes de 10,5 cm de ceux de calibre inférieur.)
- Obusiers blindés
(Attribution de ces pièces à plus de 40% de notre artillerie mobile, ce qui confère aux groupes concernés une meilleure protection, une mobilité accrue, une plus grande portée, une puissance de feu multipliée.)

Il y a certes encore des lacunes et il ne saurait être question de les minimiser; on voudrait cependant relever qu'aucun des Etats euro-

péens membres de l'Otan ou libres de toute alliance ne dispose, proportionnellement à l'étendue de son territoire :

- de davantage de militaires armés,
- d'une densité plus forte en armes antichar d'infanterie,
- de chars en plus grand nombre et, pour le moment, plus modernes,
- d'une plus grande flotte d'avions de défense aérienne,
- d'un dispositif plus serré de canons de DCA
que la Suisse!

Il est vrai que, dans certains domaines, tout n'est pas, chez nous, de qualité optimale, mais on peut s'associer à Clausewitz, lequel estimait que la supériorité quantitative pouvait être plus payante que la supériorité qualitative.

L'appréciation sereine du bilan de la première mi-temps de réalisation du Plan directeur permet en définitive d'affirmer que, dans le domaine matériel, nous avons atteint un résultat appréciable, et d'espérer que l'étranger prend notre capacité défensive au sérieux. Toutefois, cette euphorie ne pourra se justifier par la suite que si nous poursuivons sans relâche et accroissons même vigoureusement nos efforts d'armement. En effet, il ne s'agit pas seulement de maintenir un niveau d'aptitude correspondant à la menace actuelle, mais de l'accroître en proportion des dangers accrus pouvant découler des développements technologiques.

3. DEMAIN

Demain, ce sera donc la seconde mi-temps de la réalisation du Plan directeur. Répétons que ce qui aura été fait constituera la base pour *après-demain* (au-delà de 1985).

Dans les «Grandes lignes de la politique gouvernementale durant la législature de 1979-1983», du 16.1.1980, le Conseil fédéral a fait part d'une décision lourde de conséquences en écrivant au chiffre 132 :

«Il faudrait investir 8,8 milliards de francs pour pouvoir réaliser le Plan directeur dans les délais prévus, c'est-à-dire de 1980 à 1983. Or, cet objectif n'étant pas pleinement conciliable avec les buts de notre politique financière, nous nous sommes résolus à ramener le montant des investissements dans le secteur militaire à 7,6 milliards de francs.»

Il s'agit donc d'une réduction de 1,2 milliard de francs! Les inves-

tissements ont été répartis jusqu'ici en six rubriques qui, pour la période 1975-1979, comportaient les pourcentages indiqués ci-après :

Dépenses d'armement proprement dites

(messages périodiques à l'Assemblée fédérale)

- Programmes de constructions 21%
- Programmes d'armement 45%

Autres rubriques (crédits demandés dans les projets de budgets annuels)

- Dépenses courantes de constructions 1%
- Dépenses courantes d'armement 19%
- Acquisition de munitions d'instruction 9%
- Recherche et développement 5%

Nous avons, dès l'abord, rencontré des difficultés dans la répartition de la réduction (1,2 milliard) prescrite par le Conseil fédéral. Notre liberté de manœuvre se trouvait, en effet, entravée par le fait que certaines rubriques, qui ne paraissaient pas contribuer au renforcement de l'armement, ne pouvaient souffrir aucune compression. Cela n'a pas été partout compris et, pourtant, c'est déterminant pour *après-demain*; on voudrait donc en donner quelques commentaires :

- Ce que l'on peut qualifier de *dépenses courantes d'armement* (budget de matériel de guerre) sert, d'une part, à équiper de neuf nos recrues, d'autre part, à remplacer les objets d'équipement usés et le matériel techniquement vieilli. Comme on avait pris quelque retard dans ce domaine, il faut absolument se remettre à flot.
- Les besoins en *munitions d'instruction* (écoles et cours de troupe) exigent des dépenses en croissance continue pour les raisons suivantes :
 - Passage d'une bonne part de l'artillerie du calibre de 10,5 cm au calibre de 15,5 cm.
 - Remplacement des canons de chars de 7,5 cm et de 8,4 cm par des pièces de 10,5 cm.
 - Montage de canons de 20 mm, à la place de mitrailleuses, sur les chars de grenadiers.
 - Acquisition d'engins antichar Dragon.

— Utilisation accrue de munitions éclairantes pour atteindre une meilleure aptitude au combat nocturne.

— Attribution de lance-mines lourds à l'infanterie de montagne.

L'emploi de simulateurs pour la formation au tir doit absolument être complété par des tirs réels dans des conditions proches de celles de la guerre. Si l'on réduisait les dotations de munitions destinées à l'instruction dans nos écoles et dans les cours de troupe, cela conduirait immanquablement à une baisse inacceptable du niveau d'aptitude des formations.

— L'accroissement relativement important des dépenses de *recherche et développement* en matière d'armement découle essentiellement de ce qui suit :

— Le souci de préserver les places de travail en Suisse incite à faire précéder toute acquisition à l'étranger d'études approfondies sur la possibilité de faire participer notre industrie à la fabrication des matériels envisagés.

— La volonté d'acquérir le plus possible de produits suisses exige des crédits de recherche et d'essai de volume croissant.

— Une armée moderne a besoin d'engins de plus en plus complexes mais en très petit nombre (matériel de guerre électronique, simulateurs pour l'instruction, par exemple).

Dans ce domaine, les frais de recherche et de développement peuvent dépasser la moitié du montant nécessaire pour l'acquisition du matériel choisi.

— Le désir, certes légitime, des autorités de décision d'avoir des possibilités de choix entre plusieurs modèles implique forcément des frais plus importants.

Le lecteur comprendra certainement que les compressions exigées toucheront fatalement les dépenses prévues pour l'accroissement de puissance de notre armée (celles qui font l'objet de programmes d'armement, respectivement de constructions). Les responsables de l'armée voient un inconvénient moindre dans la renonciation totale à certaines acquisitions que dans un retard global du renforcement de l'armée provoqué par un grand étalement des dépenses dans le temps.

Les renonciations auxquelles on s'est résolu concernent :

- les appareils passifs de visibilité nocturne,
- certains appareils destinés à la guerre électronique,

- du matériel des transmissions,
- du matériel du génie,
- des munitions de type spécial (obus nébulogènes notamment).

La réalisation d'autres projets est menacée, en particulier l'acquisition d'hélicoptères de transport et de chars porteurs de canons de défense contre avions.

On s'appliquera à tirer parti au mieux des crédits accordés pour renforcer la défense antichar et la défense aérienne.

Les circonstances techniques et économiques du moment permettent d'établir le catalogue suivant des acquisitions principales à moyen terme :

Accroissement direct de la force combattive

Défense antichar

- Engins guidés antichars Dragon pour l'infanterie de landwehr.
- Munitions à flèches pour les chars.

Défense aérienne

- Système mobile d'engins guidés de défense contre avions Rapier.
- Avions de combat Tiger (deuxième série).
- Appareils de conduite de tir 75 Skyguard (troisième série).
- Engins guidés/bombes (pour avions).

Appui de feu

- Nouvelles pièces d'artillerie de 10,5 cm pour le corps d'armée de montagne.
- Conduite automatique du feu d'artillerie.

Aptitude au combat de nuit

- Munitions éclairantes pour le lance-mines de 8,1 cm.
- Appareils de visée de nuit pour le Dragon.

Accroissement indirect de la force combattive

- Camions lourds tous terrains
- Véhicules sanitaires.
- Matériel de camouflage.
- Hélicoptères de transport.

En ce qui concerne les constructions (bâtiments et installations), on marquera dans les trois années à venir un effort important dans :

- la poursuite des renforcements du terrain dans des secteurs d'importance opérative éminente,
- l'aménagement, l'extension et l'assainissement de places d'armes, d'exercice et de tir.

On ne pourra toutefois éviter certains retards dans ce domaine puisqu'il a été décidé de réduire d'un cinquième les investissements d'infrastructure au profit des acquisitions d'armement.

Pronostic global de ce que sera demain

On a l'assurance que les modifications d'organisation des troupes décrites dans le Plan directeur se dérouleront au rythme fixé. En revanche, la décision de réduire de 1,2 milliard de francs les crédits d'investissement exigera fatalement des coupes importantes, tant dans le domaine de l'armement que dans celui des constructions.

Des projets même importants en pâtiront; on pense toutefois que les conséquences des renoncements inévitables seront supportables. Les deux piliers qui constituent l'armature du Plan directeur pourront, pour l'essentiel, être construits sans que l'on risque de «manger» par avance les crédits qu'exigera le renforcement de notre armée au-delà de 1985.

Il ne faut toutefois pas se leurrer: en 1985, l'armée ne sera pas pleinement conforme à l'image brossée dans le Plan directeur. Aucun homme responsable ne peut s'empêcher, au vu de la malice des temps, d'en concevoir quelque inquiétude. Pourtant, cet écart probable entre les intentions et la réalisation ne nous obligera nullement à restreindre la mission de l'armée, telle qu'elle a été formulée dans le Rapport sur la politique de sécurité pour le cas d'une agression armée :

- défendre le territoire suisse dès la frontière,
- empêcher l'adversaire d'atteindre ses objectifs opératifs,
- maintenir une partie au moins de notre territoire sous la souveraineté de la Confédération.

L'armée de 1985 sera manifestement mieux apte que celle d'aujourd'hui à sa mission grâce à :

- l'accroissement du potentiel antichar de nos six divisions de campagne, puisqu'elles disposeront toutes d'une force (certes modeste) de riposte, que leurs régiments seront plus à l'aise dans leur terrain d'action normal grâce à l'appui de fractions du bataillon de « chars d'infanterie » divisionnaire, que leurs bataillons de fusiliers disposeront en propre d'une bonne arme antichar (le Dragon),
- la subordination directe aux corps d'armée de formations plus nombreuses en vue de tâches spéciales,
- une meilleure couverture aérienne (avions et DCA) des réserves de niveau opératif.

Toutefois, elle aura aussi des faiblesses, notamment :

- Le rapport des effectifs attribués aux diverses armes et grandes unités ne correspondra pas encore pleinement à l'intention de garnir chacun des secteurs opératifs du volume de forces correspondant vraiment à la menace. On ne pourra en effet entreprendre des restrictions importantes qu'en compensant les réductions d'effectifs par une mobilité et une puissance de feu accrues.
- Il manquera une réserve d'armée qui permettrait au général de renforcer un subordonné sans en affaiblir d'autant un autre.
- Le volume des moyens de riposte des corps d'armée de campagne n'aura pas encore l'ampleur voulue.
- Les divisions seront encore pauvres en moyens d'exploration.

4. APRÈS-DEMAIN

Bases de planification admises

Ces deux à trois dernières années, on s'est efforcé d'établir une appréciation sérieuse et réaliste de l'évolution des facteurs sur lesquels il faudra fonder la poursuite du renforcement de notre armée, c'est-à-dire la menace, les progrès techniques, le milieu, nos ressources en personnels et la possibilité de les instruire. Voilà ce qui paraît vraisemblable :

Menace

- Les délais de préalerte vont encore raccourcir et même tomber à zéro pour certains types d'actions.

- Grâce aux progrès techniques, les troupes combattantes se joueront mieux de la mauvaise visibilité et des difficultés de terrain. Un adversaire éventuel sera porté à engager encore plus massivement et par vagues continues ses forces mécanisées.
- La menace aérienne sera permanente, multiple et susceptible d'un déclenchement instantané.
- On sera dans une incertitude de plus en plus grande quant au point d'application essentiel de la menace perçue.
- L'extension en largeur et en profondeur des possibilités d'action d'un adversaire éventuel pourrait d'emblée obliger plusieurs de nos corps d'armée à livrer bataille simultanément tant sur leur « front » que, après enveloppement vertical, sur leurs arrières.
- Les procédés de guerre indirecte (subversion, sabotage) seront encore plus retors.

Progrès techniques

- On aura réussi à miniaturiser davantage les projectiles nucléaires ainsi que les moyens de combat chimiques et à sélectionner leurs effets.
- Des découvertes révolutionneront les possibilités d'observation, de repérage et celles de combat dans l'obscurité.
- Les ressources de l'électronique feront faire des pas de géant aux moyens de commandement et de transmission.
- La destruction de buts ponctuels aura pris le pas sur les feux de neutralisation de zones.
- Les avions pourront atteindre les buts terrestres avec précision d'une altitude de plus en plus grande.

Milieu

- Les obstacles préparés auront perdu de leur valeur d'arrêt, mais les zones bâties seront plus étendues. Ces faits sont contradictoires, mais on pense que notre terrain opposera moins d'entraves qu'aujourd'hui aux opérations des petites et moyennes formations. En revanche, l'exiguïté des couloirs de progression incitera vraisemblablement l'agresseur à chercher la décision par la voie aérienne et par la combinaison de feux conventionnels et nucléaires massifs.

Ressources en personnels

- A partir de 1993 et pour l'élite, l'effectif de contrôle (somme de l'effectif réglementaire et de la cote légale de surnuméraires incorporés) ne sera plus atteint et, à partir de 1996, nous n'atteindrons même plus l'effectif réglementaire tel qu'il est fixé actuellement. Concrètement, l'élite perdra progressivement 80000 hommes de 1985 à 2000.
- La landwehr aura des excédents stables et relativement modérés.
- La landsturm connaîtra des excédents variables avec une pointe d'environ 50000 hommes.
- Dans leur ensemble, les effectifs de l'armée s'amenuiseront de quelque 4% jusque vers 1995, et de plus de 10% jusqu'en l'an 2000, la moyenne d'âge sera en outre plus élevée.
- On peut songer à plusieurs solutions pour atténuer les effets de cette évolution. En voici quelques-unes (les décisions ne sont, de loin, pas prises); certaines seraient gênantes pour l'instruction, car elles priveraient nos troupes en service d'instruction des effectifs rentables:
 - Elévation de l'âge du passage en landwehr et en landsturm.
 - Prolongation du temps d'élite et fusion de la landwehr et de la landsturm en une seule deuxième classe de l'armée.
 - Remplacement de certaines formations d'élite par des troupes composées d'hommes des classes plus anciennes.
 - Transformation de formations d'élite ou d'élite/landwehr en unités comprenant des militaires de 20 à 50 ans.
 - Suppression de la part d'élite dans des formations ressortissant à toutes les classes de l'armée.
 - «Amaigrissement» linéaire de toutes les formations.
 - Diminution du nombre des formations.

Instruction

Il est nécessaire de signaler le risque de voir s'amenuiser notre potentiel d'instruction: le corps des instructeurs est trop peu nombreux et d'un âge moyen trop élevé; il devient difficile de continuer à utiliser les terrains d'exercice actuellement disponibles et d'en trouver de nouveaux; les cadres de troupe ont des tâches de plus en plus lourdes, etc.

Conception d'engagement

On a réexaminé le bien-fondé de la conception d'engagement et d'organisation de notre armée à la lumière des conditions présumées d'une guerre future. On en a conclu que notre doctrine de défense, visant surtout à user l'adversaire, reste parfaitement valable. Il faut toutefois qu'après 1985 :

- la composante dynamique de notre défense combinée soit assez puissante pour emporter la décision,
- la composante statique soit apte à tenir des positions clés et des barrages, obtenant ainsi que l'ennemi soit canalisé et empêché de manœuvrer, couvrant en outre les flancs des forces de riposte et soit en mesure de manifester une agressivité locale,
- le gros des troupes soit rompu au combat contre les formations mécanisées.

Ces exigences ont des répercussions sur nos structures :

- A l'échelon de l'armée

Comme on doit s'attendre à voir l'ensemble de notre territoire attaqué simultanément et ne plus constituer qu'un seul champ de bataille, il devient de plus en plus nécessaire de pourvoir au maintien de la cohésion opérative entre les corps d'armée.

L'extension probablement rapide des combats à des secteurs étendus rend malaisé le balancement de réserves d'un secteur à un autre, tel qu'il est planifié dans le cadre de notre dispositif de base. Pour garder une certaine liberté d'action, le commandant en chef a donc besoin d'une réserve d'armée autonome, permettant le renforcement d'un corps d'armée sans prélèvement douloureux sur les voisins.

- A l'échelon des corps d'armée de campagne

Le Plateau constitue un tout opératif. Il ne suffit plus de charger nos corps d'armée 1, 2 et 4 de dominer longuement de grandes parties du territoire. Il faut que soit ancrée la nécessité de mener un combat coordonné pour la maîtrise des grands axes d'opérations. Cela exige que l'on accroisse l'aptitude de ces grandes unités à la lutte pour ces axes même là où ils traversent des secteurs pauvres en obstacles. On doit accroître le volume des forces de riposte propres à ces corps d'armée.

— A l'échelon du corps d'armée de montagne

La mission essentielle du corps d'armée de montagne consiste, du moins dans une première phase de la guerre, à couvrir dans leur profondeur les forces combattant sur le Plateau ainsi que l'infrastructure militaire (dont celle des troupes d'aviation et de DCA) du massif alpin. Le compartimentage accentué de son secteur appelle l'attribution de moyens de transport aérien pour porter rapidement les réserves aux points critiques.

— A l'échelon du commandant des troupes d'aviation et de DCA

Pendant que l'armée mobilise et se prépare au combat, il incombe en priorité aux troupes d'aviation et de défense contre avions de protéger efficacement les troupes terrestres contre les attaques aériennes. Il faut, à cet effet, pouvoir très rapidement mettre les moyens de guerre aérienne en mesure d'agir au profit de l'ensemble de l'armée et d'assurer leur propre protection contre des attaques par surprise.

Dès le déclenchement d'opérations combinées air/terre contre notre pays, il appartient à nos aviateurs et à nos canonnières de DCA de pourvoir surtout à la couverture aérienne des forces de riposte de niveau opératif. L'amplification desdites forces ainsi que la création d'une réserve d'armée, comme aussi l'acquisition d'une flotte d'hélicoptères de transport, exigent le renforcement des moyens de couverture aérienne.

— A l'échelon tactique

Il faut que les commandants de divisions et de régiments soient munis de moyens leur permettant d'accentuer les actions dynamiques dans le cadre de la défense combinée sans être d'emblée tributaires de l'appui de l'échelon supérieur. Cette aptitude autonome aux ripostes de niveau tactique est indispensable pour affronter avec succès les actions probables d'un adversaire moderne.

Directions d'effort

- La Commission de défense militaire a déterminé comme suit les domaines dans lesquels il faudra faire effort pour bien structurer et équiper l'armée des quinze dernières années de notre siècle :

- Amélioration des structures de commandement afin de permettre aux chefs de réagir plus rapidement aux événements.
- Instauration d'un système permettant d'accélérer les opérations de mobilisation.
- Création d'une réserve d'armée mécanisée et/ou aéromobile destinée à renforcer un ou plusieurs corps d'armée au gré des nécessités.
- Augmentation du potentiel de riposte des corps d'armée de campagne.
- Acquisition de moyens permettant le déplacement rapide de réserves, en montagne particulièrement.
- Attribution, aux divisions, de moyens antichar aptes à se mouvoir sous le feu.
- Augmentation générale de la puissance de feu.

En ce qui concerne l'adaptation de l'organisation des troupes aux options ci-dessus, on en est encore au stade des études. Il est certes tentant d'imaginer des structures très originales, comme l'ont fait certains. Toutefois, les solutions auxquelles se rangeront les responsables de l'armée ne seront certainement pas révolutionnaires, tant ils sont, avec raison, conscients des limites de notre système de milice: notre armée a besoin de continuité; les chambardements sont de nature à la perturber pour longtemps.

Questions financières

La réalisation des efforts énoncés n'est pas concevable sans gros moyens financiers. Les montants nécessaires pour atteindre tous les objectifs dépasseraient certainement ce qu'un examen lucide de la pénurie financière de la Confédération, qui n'est pas près de s'atténuer, pourrait raisonnablement faire espérer du Parlement.

Il faut d'ailleurs rappeler qu'une série de dépenses importantes, mais de simple renouvellement, devraient aller de pair avec les mesures de renforcement.

En effet, le matériel du moment s'use, les stocks de pièces de rechange fondent, l'efficacité relative des armes baisse en raison de l'amélioration des matériels des armées étrangères. Les mesures de renouvellement les plus onéreuses sont indiquées ci-après; elles absor-

beraient vraisemblablement plus des deux tiers des montants dont on pourra peut-être disposer dans la décennie 1985-1995.

Matériels à remplacer à partir de 1985

Avions Hunter

Engins guidés de DCA Bloodhound

Chars Centurion (les chars 68 devront, eux, être améliorés)

Chars de grenadiers 63, respectivement 73

Tubes roquette 58

Engins filoguidés antichar Bantam

Canons antichar 50 et 57

Canons antichar sans recul BAT

Canons antichar de forteresse

Obusiers tractés 46

Pièces de l'artillerie de forteresse

Canons de DCA 43/57 et 54

Hélicoptères de liaison Alouette II et III

Fusils d'assaut 57

Certains moyens de franchissement

Certains moyens de transmission

Camions lourds et moyens

Chacun doit donc convenir que le renforcement à venir de notre armée sera forcément soumis à certaines limites. Il faudra se résigner à certaines renonciations, retards et lacunes dans des domaines non primordiaux, ne mettant donc pas en cause l'aptitude de l'armée à remplir le rôle qui lui est dévolu dans le cadre de la politique de sécurité.

Comme dans tous les pays étrangers, du reste, il nous faudra constamment déterminer des priorités. Il sera peut-être nécessaire de donner la préférence à des solutions valables, mais moins onéreuses que d'autres, qui paraîtront techniquement idéales. Aucune armée au monde n'est aussi bien équipée que le voudraient ses chefs et, partout, on doit s'accommoder de ce qui est strictement nécessaire et renoncer au souhaitable. C'est un exercice d'ailleurs salutaire tant qu'il ne conduit pas à confondre ce qui est nécessaire avec ce qui paraît aisément possible.

Il faut s'entêter à obtenir dans les années à venir les crédits militaires indispensables à la réalisation de nos objectifs essentiels. Si la Suisse, pays le plus riche du monde, se dérobaît à cet effort, elle ferait piètre figure et mettrait son indépendance en péril. Il vaut mieux vivre libre et dans l'austérité que d'emporter sa richesse dans la tombe qu'on se sera creusée.

E. L.

*L'occident finance et les soviétiques fournissent
les armes et les conseillers.*

ZEIT BILD